

16/06/2020

PROTOCOLE D'ACCUEIL A DESTINATION DES PARENTS

Pour se protéger et pour protéger les autres, pour ce faire merci de suivre les recommandations suivantes :

GESTES BARRIERES A MAINTENIR



Voici quelques mesures supplémentaires à respecter :

- A votre domicile : prendre la température de votre enfant et s'il présente une température égale ou supérieure à 38°C, l'accueil sera refusé,
- Informez immédiatement les agents de l'apparition de symptômes chez votre enfant ou au sein de son foyer,

De même, si l'enfant présente cette température au courant de la journée, le parent s'engage à être joignable pour pouvoir chercher son enfant dans les plus brefs délais. Le parent devra donner des autorisations nécessaires permettant de confier l'enfant à une autre personne bien identifiée en cas de maladie. Le cas échéant, il devra les mettre à jour.

- Le port du masque de protection au sein de la structure d'accueil est obligatoire,
- Le parent est invité à bien respecter les distances de sécurité pour éviter les regroupements,
- Le parent est invité à ne pas ouvrir la porte aux autres parents mêmes s'ils lui sont familiers,
- Désinfectez-vous les mains avec la solution hydro alcoolique mise à disposition au SAS d'entrée,
- Munissez-vous de surchaussures propres,
- L'accueil de votre enfant s'effectue au sein de la structure d'accueil,
- 👉 *Multi-accueil La souris verte : l'accueil se réalise soit dans l'atrium soit auprès de l'unité de vie qui a été attribuée à votre enfant avant le confinement.*
- Déshabillez et déchaussez votre enfant au vestiaire de son unité de vie,
- Limitez le contact le plus que possible avec la personne accueillante lors du « passage de bras »,
- L'équipe procède au lavage des mains de votre enfant.

Merci de votre participation au bon fonctionnement de l'accueil de votre enfant.